



Licenciement grave, lourd ou autre?

Par **yoannou06**, le **15/03/2008** à **17:02**

Bonjour à tous et à toutes, rn
Je vous explique ma situation: rn
Je travaille pour une société privée qui fournit de l'accès internet pour les congrès et autres événement. rn
A la fin de chaque salons, événements, nous avons l'habitude avec mon collègue de ramasser notre matériel et bien souvent des bouteilles de vin, ou boissons gazeuses ou autre sur les stands des client qui ont déserté et qui laisse pour abandon. rn
Hier nous avons fait la même chose, c'était la fin de l'événement, on passe sur un des stands, on voit 3 bouteilles de champagnes, nous les prenons dans notre caisse roulante, en partant je vois une des personnes qui démonte le stand qui passe derrière nous et vérifie l'endroit où nous avons pris les bouteilles, je m'arrête sans l'interpellé pour voir s'il avait réclamé les bouteilles en question. La personne ne dit rien et sort. rn
On continue notre travail sans rien ramasser d'autre, à un moment donné la personne qui nous a vu nous appel et nous demande si c'est bien nous qui avons pris les bouteilles en question, on lui répond que oui et lui rendons sans aucun problème. rn
Mais justement il y a un problème pour nous, car la personne en question a appelé la sécurité de l'organisateur du salon qui après a appelé mon supérieur. rn
Nous sommes accusés de vol, en sachant que la police ou gendarme n'ai pas intervenu, et que apparemment la société qui démonte le stand a porté ou portera plainte. rn
Le problème en plus de tout cela c'est que c'est la première fois que notre boîte traite directement avec l'organisateur, j'ai bien peur qu'il énonce le fait que ça va nuire à la société.... rn
Je ne conteste pas le fait d'avoir pris les bouteilles sachant qu'en plus je les ai rendus sans que la sécurité ne soit intervenue. rn
Mon employeur nous a donné rendez-vous lundi matin pour s'entretenir. rn
Peut-on qualifié cela de vol ? rn
Pouvez-vous s'il vous plait m'éclairer et me donner des conseils pour ma défense ? rn
Quelle sont mes droits et ceux de mon employeur?rn
Merci d'avance